

Institutions, fiscalité et finances publiques



**Des finances publiques saines et
des impôts équitables pour garantir
la démocratie**

présentation de Pascal Broulis au Cercle du Sapin,
La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

Aux origines de la démocratie

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

▶ La démocratie a une longue histoire.


- A Athènes, au IV^{ème} siècle av. J.-C., elle est à la fois directe et indirecte.
 - L'Ecclésia regroupe l'ensemble des citoyens, c'est l'ancêtre de nos Landsgemeinde.
 - La Boulè, 500 citoyens tirés au sort (50 par tribu) est l'ancêtre de nos Grands Conseils.
 - Les fonctions législatives, exécutives et judiciaires sont déjà partiellement séparées, des notions comme le quorum existent déjà.

▶ La Constitution des Etats Unis fonde la première démocratie libérale en 1788.

▶ La Suisse devient la première démocratie moderne d'Europe en 1848.

Démocratie, libertés et égalité des droits

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

- 
- ▶ **La démocratie est une forme de gouvernement, elle ne garantit pas à elle seule les libertés.**
 - **La démocratie athénienne se satisfait de l'esclavage. L'Ecclésia est formée de 40'000 citoyens sur une population de 400'000 Athéniens**
 - **La république américaine tolère elle aussi l'esclavage jusqu'en 1865.**
 - **En Suisse, la révolution radicale de 1848 consacre les libertés individuelles et introduit le suffrage universel. Les Cantons libéraux connaissaient depuis 1830 le suffrage censitaire. Mais il faudra attendre 1866 pour qu'il soit accordé aux Juifs et 1971 pour le droit de vote des femmes.**
 - ▶ **La démocratie est un processus, rien n'est jamais acquis, et il faut toujours être attentif à son évolution.**

Démocratie et Institutions

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

- ▶ **Nos institutions concrétisent le principe démocratique.**
- ▶ **Elles sont fondées sur quelques principes simples :**
 - **La séparation des pouvoirs**
 - **La sécurité du droit**
 - **Le fédéralisme et la subsidiarité**
 - **Les droits populaires en matière de contrôle politique (initiative et referendum)**
 - **Le respect des minorités**
 - **La symétrie entre libertés et responsabilités et entre droits et devoirs**
- ▶ **Nos institutions articulent ces principes. Elles sont le résultat d'un processus d'élaboration politique toujours en cours. D'une recherche constante d'équilibres.**
- ▶ **Elles nous ont apporté la liberté, la paix, la justice, la croissance et la prospérité**

Le respect des institutions

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

- ▶ **Pour fonctionner, nos institutions doivent être respectées**
- ▶ **Or ce respect apparaît aujourd'hui menacé :**
 - **Retour du populisme, de droite comme de gauche**
 - **Affaiblissement du débat politique remplacé par le dénigrement de l'adversaire**
 - **Dévoiement des droits populaires de leur fonction de contrôle politique en arme du conflit politicien**
 - **Remise en question perpétuelle des décisions démocratiques**
 - **Confusion entre les rôles des trois pouvoirs**
 - **Remise en question de la responsabilité individuelle par l'exigence d'interdictions multiples répondant à des intérêts communautaristes.**

L'impôt : une institution remarquable

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

- ▶ **Déjà à Athènes, les droits politiques s'accompagnent du devoir de payer l'impôt et de celui du service militaire.**
- ▶ **L'impôt est le lien concret entre l'individu et le collectif.**
 - **Les citoyens donnent mission à l'Etat d'accomplir des tâches**
 - **Ils exigent en particuliers qu'il assure l'intégrité territoriale, la sécurité et la cohésion sociale.**
 - **En contrepartie, ils lui donnent les moyens d'accomplir ces tâches en payant l'impôt**
- ▶ **L'Etat doit se monter digne de ce contrat de confiance. En particulier, il doit s'assurer que l'impôt est équitable, proportionné et non confiscatoire.**

Types d'impôts prélevés en Suisse

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

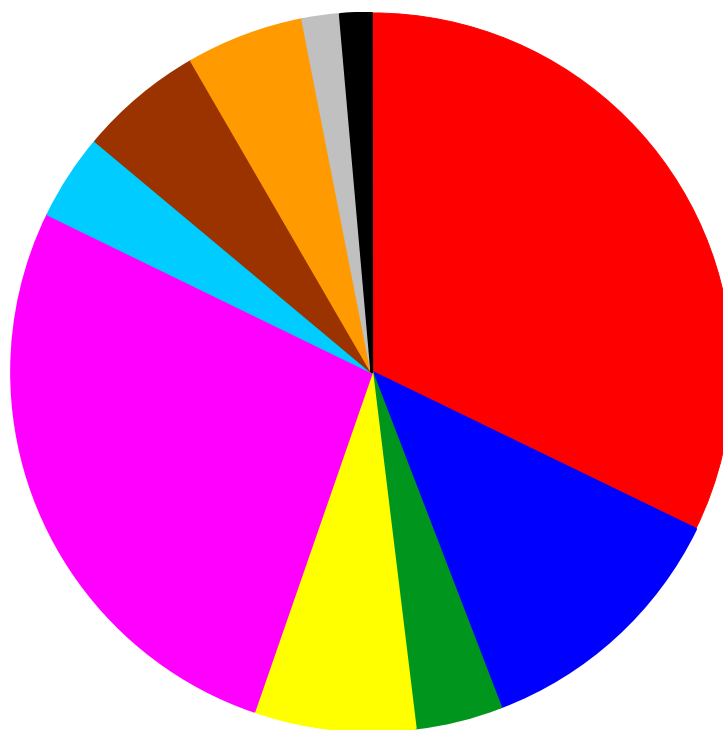
- ▶ **Les différents impôts permettent d'assurer un équilibre qui préserve les exigences d'équité et de proportionnalité :**
- ▶ **Impôts directs:**
 - **Impôts sur le revenu et la fortune dont impôt d'après la dépense (personnes physiques)**
 - **Impôts sur bénéfice et le capital (personnes morales)**
- ▶ **Impôts indirects:**
 - **Impôts sur la consommation et sur la possession.**
- ▶ **En 2008, le montant total des impôts et taxes des collectivités publiques s'élevait à 116 milliards de francs**
 - **Confédération: 59,3 milliards**
 - **Cantons: 38,7 milliards**
 - **Communes: 24,3 milliards**

Utilisation de l'impôt : tâches de l'Etat

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

► Pour 100.- d'impôt, Vaud consacrera en 2011 :

Vaud : budget 2011



	B2011	
■ Enseignement	CHF	31.98
■ Santé	CHF	11.95
■ Trafic	CHF	4.06
■ Sécurité publique	CHF	7.21
■ Prévoyance sociale	CHF	27.38
■ Finances et impôts	CHF	3.13
■ Economie publique	CHF	5.24
■ Administration générale	CHF	6.11
■ Culture et loisirs	CHF	1.65
■ Environnement	CHF	1.29

Défis : une espérance de vie qui s'accroît

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

► **Le respect des institutions est indispensable pour répondre aux défis du futur**



En Suisse, on compte 3'563 centenaires en 2008. Il y en avait 106 en 1970 et 5 en 1900.

22% des filles nées en 2010 et 14,4% des garçons deviendront centenaires selon l'ofs.

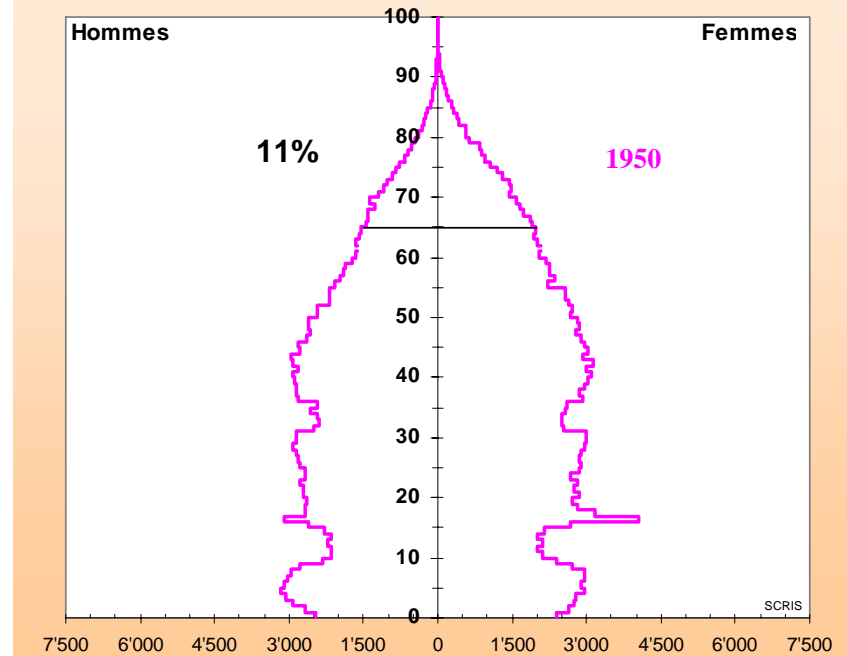
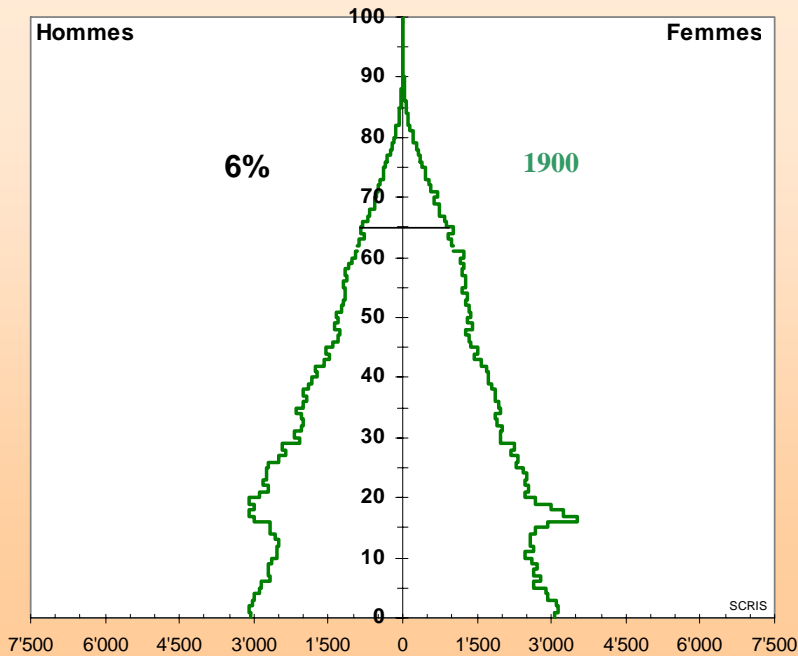
Illustration : la toute jeune Manon, de Bullet, lors de son baptême en mai dernier. Elle est entourée de ses quatre arrière-grand-mères.

Contexte démographique : Vaud

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

1900 : 281'379 habitants
6% de 65 ans et +

1950 : 377'584 habitants
11% de 65 ans et +

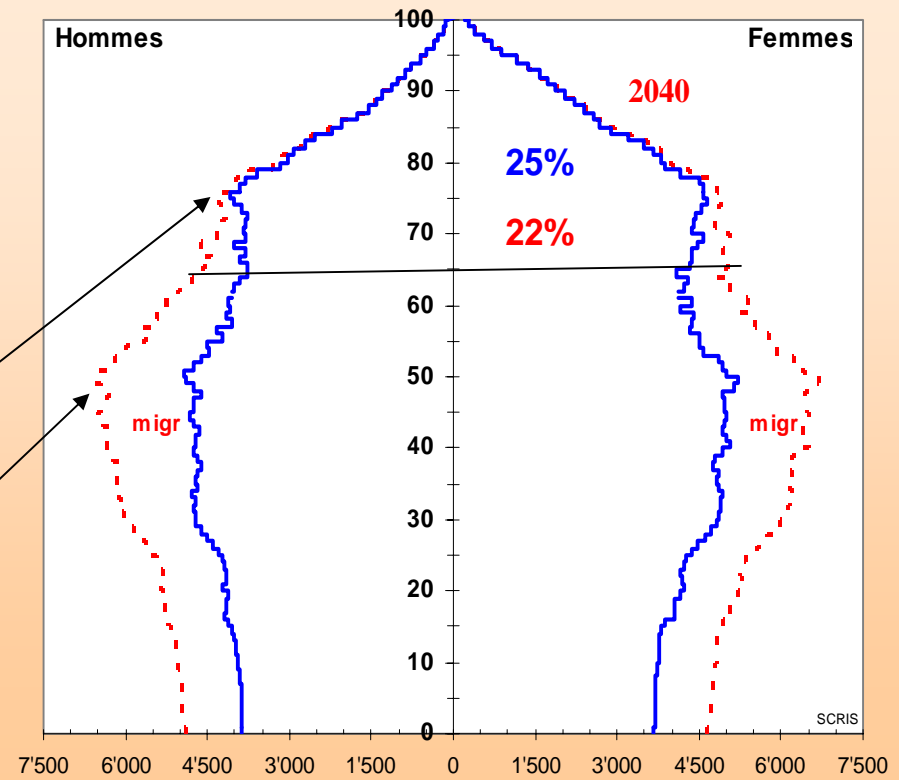
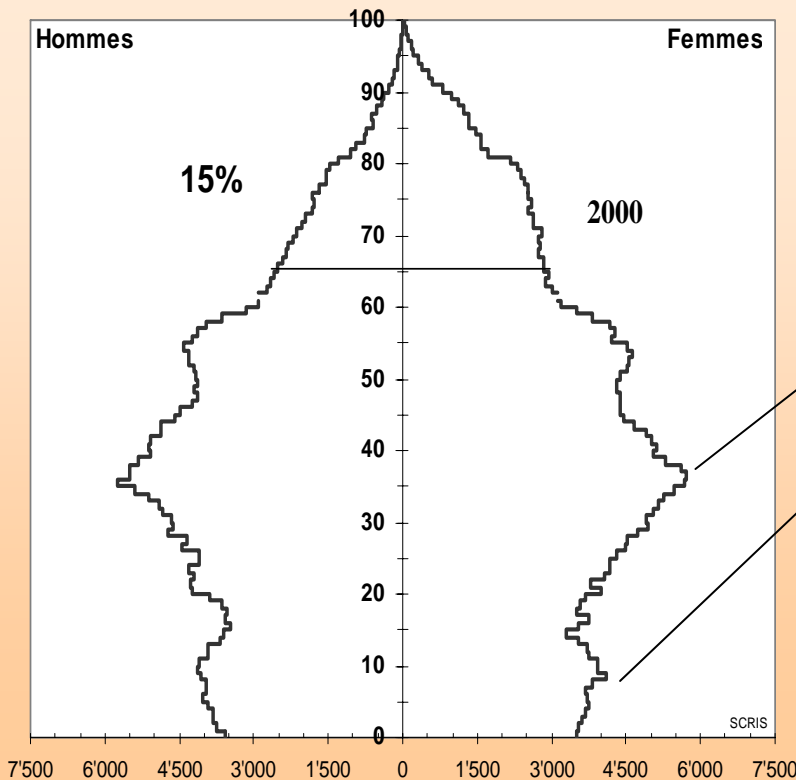


Perspectives démographiques : un Canton qui vieillit

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

2000 : 640'615 habitants
15% de 65 ans et +

2040 : 931'926 habitants
22% de 65 ans et +
sans migrations : 757'510
25% de 65 ans et +



Des investissements pour répondre aux besoins du Canton

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011



Chemins
de fer



Santé, Hôpitaux



Transports
d'agglomération

**Investissements bruts 2011-2020:
CHF 12.5 mias pour
développer le Canton**



Formation, université



Routes



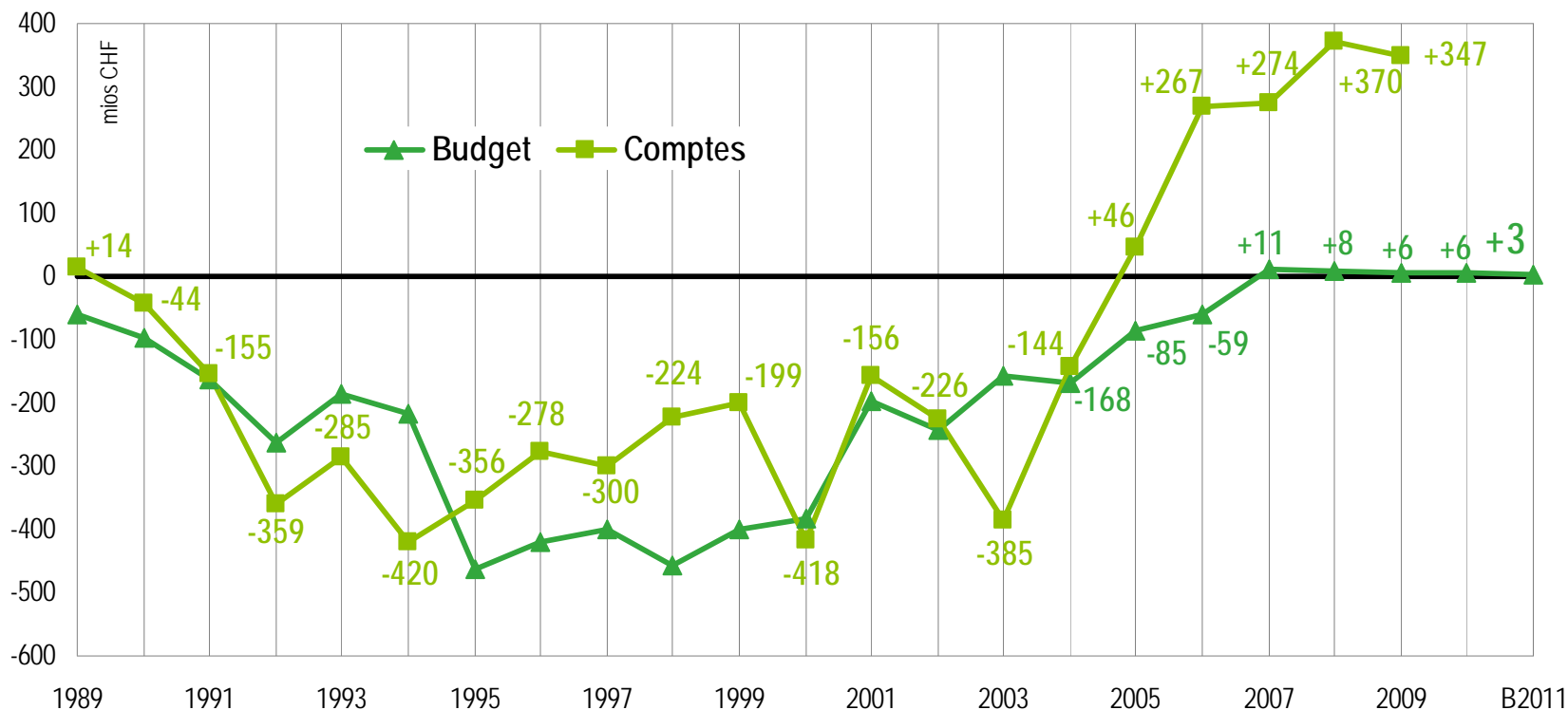
Culture, Musée des
Beaux-Arts

Une condition indispensable : l'équilibre des finances cantonales

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

► Au début des années 90, le Canton n'a pas su anticiper la baisse de ses ressources et l'augmentation de ses charges :

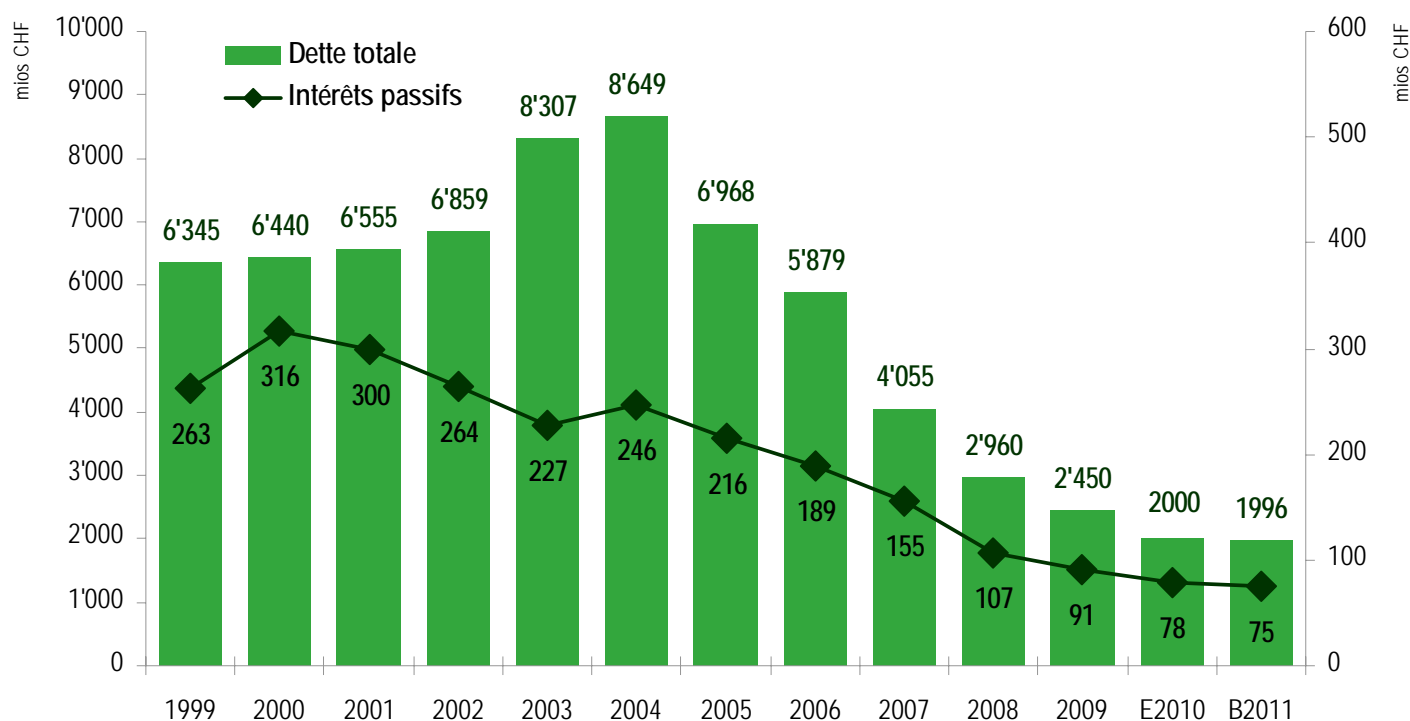
- Cumul des déficits de 1990 à 2003
- Perte de confiance et d'influence



Situation financière actuelle du Canton

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

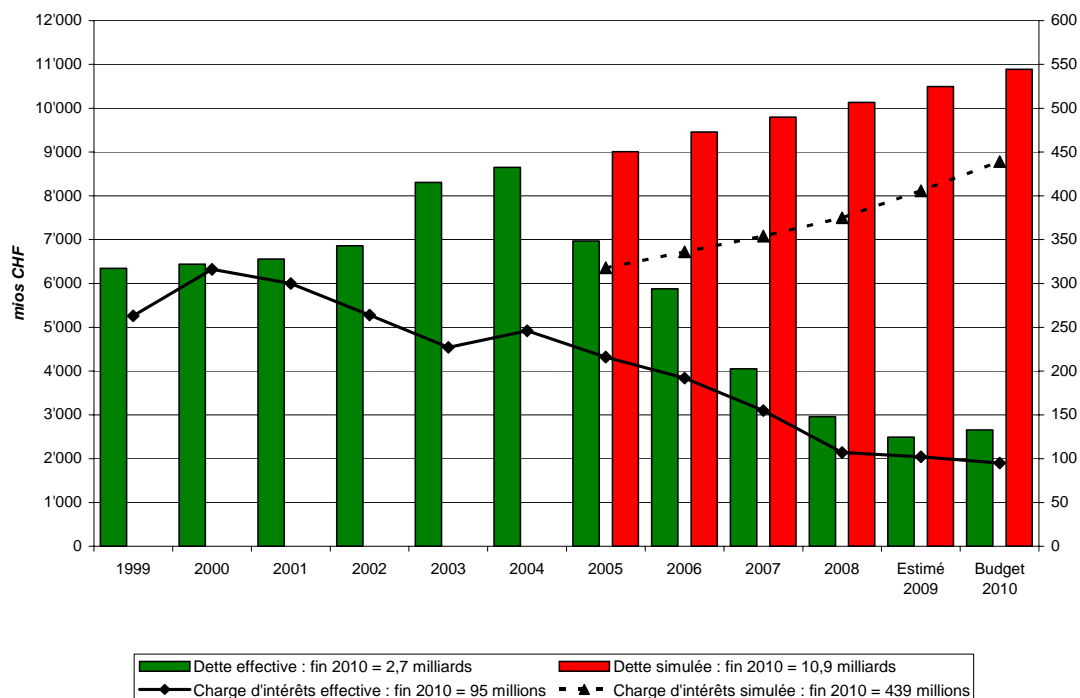
- ▶ **En maîtrisant les charges et en s'appuyant sur la conjoncture, le Conseil d'Etat a apuré le passé. Le canton de Vaud a achevé sa convalescence.**
 - **financement des investissements et des prêts sans augmentation de la dette (autofinancement)**
 - **Légère diminution des intérêts à 75 mios (- 3 mios)**



Situation financière du Canton : évolution à la grecque

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

- ▶ En 2004, Standard & Poor's attribuait la même note (A) au Canton et à la Grèce.
- ▶ 6 ans plus tard, la note vaudoise est montée à AA+, la note grecque descendue à BB+.
- ▶ Sans la maîtrise des charges et l'amélioration conjoncturelle, le Canton pourrait se trouver dans la même situation avec une dette de 11 mds et une charge d'intérêt annuelle de près de 450 mios




Hypothèses

- Base : dette en 2004 de 8'649 mios
- Déficit structurel de 250 mios
- Pas de remboursement or BNS (1'047 mios)
- Pas de remboursements bons d BCV (1'335 mios)
- Charge d'intérêts 2005 de 291 mios
- Aucun effet conjoncturel positif
- Investissements effectifs s/base moyenne 1995-2000 de 220 mios nets
- Réalisation du m2 selon prêts annuels effectivement consentis par l'Etat
- Besoins annuels de financement totalement financés à LT (10 ans)
- Taux swap sur renouvellements et emprunts nouveaux selon taux de l'année considérée
- Spread selon rendement emprunts Grèce à 10 ans (Rating Grèce à fin 2009 BBB+)

Se projeter dans l'avenir avec confiance

Sapin, La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2011

- 
- ▶ **La Suisse et les Cantons disposent de tous les atouts pour réussir.**
 - ▶ **Mais il faut pour cela confirmer et développer ce qui fait notre force :**
 - **Le respect des institutions.**
 - **Des finances publiques saines.**
 - **Des impôts proportionnés, équitables, et non confiscatoires.**
 - **Un Etat qui assume ses tâches de cohésion sociale sans empiéter sur les libertés individuelles.**
 - **Des citoyens et des citoyennes prêts à prendre leurs responsabilités dans la politique et l'économie.**